

**LSAP**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le :

25 SEP. 2019

1243

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 25 septembre 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Selon les dernières statistiques publiées par l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), le nombre de demandeurs d'emploi disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur a augmenté de l'ordre de 14,7 % en un an pour atteindre le chiffre de 3427 personnes.

Cette augmentation atteint même 18,1 % pour les demandeurs d'emploi féminins.

- J'aimerais savoir de Monsieur le Ministre quelles sont les qualifications exactes des demandeurs d'emploi disposant d'un diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur et quelle est la durée de leur inscription ?
- Quelles sont les raisons de cette augmentation substantielle ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Mars di Bartolomeo  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Travail, de l'Emploi et  
de l'Économie sociale et solidaire

**Monsieur Marc HANSEN**  
**Ministre aux Relations avec le Parlement**  
**Service Central de Législation**  
**L-2450 LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 7 octobre 2019

Agent en charge  
Tel :  
Courriel :  
Référence interne

M. Armin Skrozic  
247 86122  
armin.skrozic@mt.etat.lu  
MT/SA/QP/QP N°1243



**Concerne : Question parlementaire N°1243 de l'honorable Député Mars di Bartolomeo**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**Dan KERSCH**  
**Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie**  
**sociale et solidaire**

## Réponse de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire Dan Kersch à la question parlementaire n°1243 de l'honorable Député Mars di Bartolomeo

### Qualifications et durée d'inscription

Au 31 août 2019, l'ADEM a recensé 3 427 demandeurs d'emploi disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cela correspond à 22% de tous les demandeurs d'emploi résidents disponibles.

Le tableau ci-dessous renseigne le plus haut niveau d'études atteint par les demandeurs d'emploi résidents disponibles issus de l'enseignement supérieur. Une majorité d'entre eux, 54%, a atteint un niveau de Master, voire plus. Ensuite, 31% ont atteint un niveau de Bachelor et 15% sont issus de l'enseignement supérieur de cycle court (p.ex. brevet de technicien supérieur (BTS)).

#### **Demandeurs d'emploi résidents disponibles issus de l'enseignement supérieur, par niveau d'études. Situation au 31/08/2019**

Enseignement supérieur de cycle court	513	15%
Niveau bachelor ou équivalent	1 058	31%
Niveau master ou équivalent	1 739	51%
Niveau doctorat ou équivalent	117	3%
	3 427	100%

Source: ADEM

Le tableau suivant propose une ventilation par domaine d'études. Une personne sur trois dispose d'une formation dans le domaine des sciences économiques (économie, gestion, finance, etc.), 13% en sciences sociales et éducatives et 12% en sciences appliquées (informatique, ingénierat, etc.)

#### **Demandeurs d'emploi résidents disponibles issus de l'enseignement supérieur, par domaine d'études. Situation au 31/08/2019**

Sciences économiques	1 115	33%
Sciences sociales et éducatives	433	13%
Sciences appliquées	422	12%
Lettres	378	11%
Droit	292	9%
Sciences médicales	165	5%
Sciences pures	158	5%
Beaux-arts	150	4%
Architecture	69	2%
Agriculture	36	1%
Divers	209	6%
	3 427	100%

Source: ADEM

Parmi les demandeurs d'emploi avec un niveau de formation supérieur 29% sont inscrits à l'ADEM depuis plus d'un an. Cette part est plus élevée chez les demandeurs d'emploi avec un niveau de formation plus faible, à savoir 37% chez les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur et 55% parmi ceux qui ne sont pas allés au-delà de l'enseignement secondaire inférieur.

**Demandeurs d'emploi résidents disponibles par niveau d'études et durée d'inscription. Situation au 31/08/2019**

	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur	Tous les niveaux
< 4 mois	16%	25%	27%	21%
4-6 mois	12%	17%	20%	15%
7-11 mois	17%	20%	24%	20%
12 mois et plus	55%	37%	29%	44%
Total	100%	100%	100%	100%

Source: ADEM

Les demandeurs d'emploi qui détiennent un diplôme de master ont une durée d'inscription plus faible (26% sont inscrits depuis 12 mois et plus) que les diplômés des autres niveaux du supérieur (entre 30% et 36% sont inscrits depuis 12 mois et plus).

**Demandeurs d'emploi résidents disponibles issus de l'enseignement supérieur, par niveau d'études et durée d'inscription. Situation au 31/08/2019**

	< 4 mois	4-6 mois	7-11 mois	12 mois et plus
Enseignement supérieur de cycle court	25%	19%	24%	32%
Niveau bachelor ou équivalent	26%	19%	25%	30%
Niveau master ou équivalent	30%	21%	23%	26%
Niveau doctorat ou équivalent	14%	23%	27%	36%

Source: ADEM

La durée d'inscription varie également selon l'orientation des études. En effet, dans le domaine de l'architecture, 19% sont des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois, tandis que cette proportion s'élève à 36% dans les sciences pures.

**Demandeurs d'emploi résidents disponibles issus de l'enseignement supérieur, par domaine d'études et durée d'inscription. Situation au 31/08/2019**

	< 4 mois	4-6 mois	7-11 mois	12 mois et plus
Architecture	32%	29%	20%	19%
Droit	28%	23%	27%	23%
Beaux-arts	29%	17%	30%	25%
Sciences appliquées	28%	22%	23%	27%
Sciences économiques	27%	22%	24%	27%
Lettres	29%	20%	20%	30%
Agriculture	25%	17%	28%	31%
Sciences sociales et éducatives	27%	16%	26%	31%
Sciences médicales	26%	16%	24%	33%
Sciences pures	22%	18%	25%	36%
Divers	26%	15%	22%	38%

Source: ADEM

## Explications potentielles de l'augmentation

Les raisons pour cette hausse sont difficiles à établir. Le marché du travail luxembourgeois affiche toujours des taux de croissance fort élevés. Selon le STATEC, l'emploi salarié a progressé de 3.8% au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 (voir <https://gd.lu/98S11G>).

A côté de la croissance de l'emploi, les données sur les recrutements et les fins de contrat publiées par l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) font état d'un roulement accru sur le marché du travail (voir <https://gd.lu/bx5LzN>). En 2018, les recrutements ont progressé de 8.8% et les fins de contrat de 10.0% par rapport à 2017. En même temps, le nombre de créations nettes d'emplois, c'est-à-dire la différence entre les recrutements et les fins de contrat a légèrement reculé (-0.1%). En d'autres termes, pour créer le même nombre d'emplois en 2018 qu'en 2017, il aura fallu embaucher et licencier davantage de travailleurs en 2018 qu'en 2017.

### **Recrutements, fins de contrat et création nette d'emplois. Emploi salarié hors travail intérimaire.**

	Recrutements		Fins de contrat		Création nette	
		Variation		Variation		Variation
Janvier 2013 - Janvier 2014	92 690		85 590		7 100	
Janvier 2014 - Janvier 2015	98 690	6.5%	89 630	4.7%	9 060	27.6%
Janvier 2015 - Janvier 2016	104 330	5.7%	94 290	5.2%	10 040	10.8%
Janvier 2016 - Janvier 2017	114 140	9.4%	101 590	7.7%	12 550	25.0%
Janvier 2017 - Janvier 2018	122 730	7.5%	107 720	6.0%	15 010	19.6%
Janvier 2018 - Janvier 2019	133 510	8.8%	118 520	10.0%	14 990	-0.1%

Source: IGSS

L'image devient plus nette en épinglant deux secteurs spécifiques: l'information et la communication et celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces deux secteurs ont une main-d'œuvre hautement qualifiée. Dans le premier, 63.5% des salariés sont diplômés de l'enseignement supérieur et dans le deuxième 78.3% (Source: STATEC, <https://gd.lu/dP3d3>). L'emploi dans ces deux secteurs s'élève à 60 630 personnes en mars 2019 (Source: IGSS, <https://gd.lu/7vDH1Q>).

Dans ces deux secteurs, les recrutements en 2018 ont progressé de 7.0%, les fins de contrat de 13.2%. Le nombre de créations a baissé de 21.9% par rapport à 2017. Il est important de rappeler que l'emploi total n'a pas chuté entre 2017 et 2018. Il y a toujours eu beaucoup plus de recrutements que de fins de contrat. Une telle évolution peut induire une hausse du chômage, et dans ce cas précis une hausse du chômage des travailleurs hautement diplômés. En effet, pas tous les travailleurs en fin de contrat (licenciement ou fin de CDD) retrouvent un nouvel emploi immédiatement après. Comme il y a encore un nombre important de créations d'emploi, ces personnes retrouvent assez vite un emploi, ce qui se traduit par des durées d'inscription plus courtes (cf. ci-dessus).

**Recrutements, fins de contrat et création nette d'emplois dans les secteurs de l'information et de la communication et dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Emploi salarié hors travail intérimaire.**

	Recrutements		Fins de contrat		Création nette	
	Variation		Variation		Variation	
Janvier 2013 - Janvier 2014	12 000		10 670		1 330	
Janvier 2014 - Janvier 2015	13 670	13.9%	11 860	11.2%	1 810	36.1%
Janvier 2015 - Janvier 2016	14 900	9.0%	12 950	9.2%	1 950	7.7%
Janvier 2016 - Janvier 2017	16 380	9.9%	13 910	7.4%	2 470	26.7%
Janvier 2017 - Janvier 2018	18 390	12.3%	15 150	8.9%	3 240	31.2%
Janvier 2018 - Janvier 2019	19 680	7.0%	17 150	13.2%	2 530	-21.9%

Source: IGSS

Hormis cela, il y a aussi un effet de volume à l'œuvre. La seule vue sur le nombre des demandeurs d'emploi hautement qualifiés et sa hausse n'est que partielle. En effet, la hausse des demandeurs d'emploi diplômés du supérieur est une conséquence de la croissance démographique au Luxembourg. D'un côté, l'économie luxembourgeoise attire des travailleurs hautement qualifiés. D'un autre côté, de plus en plus de jeunes font des études supérieures. Afin d'éliminer cet effet de volume, il convient d'analyser le taux de chômage plutôt que le nombre absolu de chômeurs ou de demandeurs d'emploi. Selon Eurostat, le taux de chômage des personnes diplômées de l'enseignement supérieur est resté fort stable ces dernières années. Il est passé de 4.0% en 2016 à 3.9% en 2017 et 4.3% en 2018. Dans les deux premiers trimestres de l'année 2019 il s'établit à 3.4%.